

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

SPORTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS PRATIQUES AU NIVEAU NATIONAL

DOCUMENT À RETOURNER À :

Pôle Services à la Population
Communauté de Communes de l'Île de Ré
3, rue du Père Ignace
CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré

NOM DE L'ASSOCIATION

SUBVENTION DEMANDÉE

S'agit-il d'une première demande ? Oui Non

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e), (prénom, nom)

Représentant(e) légal(e) de l'association, en qualité de (fonction)

.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée et publiée au Journal Officiel,
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,
- m'engage à fournir à la Communauté de Communes de l'Île de Ré, tous les documents complémentaires qui lui paraîtront utiles,
- prends acte que toute fausse déclaration entraînerait le reversement de la subvention attribuée,

Fait à le / /

Signature du représentant de l'association

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

CHAQUE ANNÉE :

- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.
- Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier certifié, présentés lors de la dernière Assemblée Générale.
- Bilan qualitatif et financier de l'année N-1.
- Articles de presse, éventuellement.

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE OU SI MODIFICATION EN COURS D'ANNÉE :

- Statuts, à jour.
- Récépissé de dépôt des statuts à la Préfecture.
- Publication au Journal Officiel.
- Dernière composition du Conseil d'Administration, en précisant les membres du Bureau.
- Relevé d'Identité Bancaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'association :

Sigle :

Objet et actions habituelles de l'association :

.....

Numéro de SIRET :

Numéro de RNA (Registre National des Associations) :

Délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture

Date de 1^{ère} publication au Journal Officiel :

L'association est-elle affiliée à une Fédération ? Oui Non

Si oui, nom de la Fédération :

L'association dispose-t-elle de l'agrément jeunesse et sport ? Oui Non

L'association a-t-elle une action toute l'année ? Oui Non

Montant de la cotisation N-1 :

Nb. de licenciés en N-1 : Nb. de bénévoles en N-1 :

Nb. de salariés en N-1 : soit : salariés en Equivalent Temps Plein travaillé (ETPT)

COORDONNÉES

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Site internet :

Adresse de correspondance, si différente :

.....

Code postal : Commune :

REPRÉSENTANTS

Président(e)

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

À contacter pour le dossier de demande de subvention : Oui Non

1 : VOTRE ASSOCIATION (suite)

REPRÉSENTANTS (suite)

Trésorier(ère)

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

À contacter pour le dossier de demande de subvention : Oui Non

Secrétaire

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

À contacter pour le dossier de demande de subvention : Oui Non

Directeur(rice) ou responsable

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

À contacter pour le dossier de demande de subvention : Oui Non

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre association bénéficie-t-elle de contributions volontaires en nature ? Oui Non

Si oui, précisez :

Mise à disposition de locaux : Oui Non

Si oui, précisez par qui, le lieu et la fréquence de la mise à disposition :

.....

Mise à disposition de personnels : Oui Non

Si oui, précisez par qui, le lieu et la fréquence de la mise à disposition :

.....

Mise à disposition de matériels : Oui Non

Si oui, précisez par qui, le lieu et la fréquence de la mise à disposition :

.....

Mise à disposition de services : Oui Non

Si oui, précisez par qui, le lieu et la fréquence de la mise à disposition :

.....

L'association dispose-t-elle d'un expert-comptable ? Oui Non

Si oui, précisez :

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? Oui Non

Si oui, précisez :

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

ENCADREMENT

		Nombre	Nombre d'heures / mois
Permanents - salariés	Brevet d'Etat		
	Brevet fédéral		
Vacataires	Brevet d'Etat		
	Brevet fédéral		
Arbitres - juges	-		
Poste administratif	-		
Bénévoles actifs	-		

LICENCIÉS / ADHÉRENTS

	Nombre de licenciés exclusivement en loisir	Nombre de licenciés en compétition
Jeunes - de 18 ans		
Adultes		
Total		

Licenciés sur des évènements particuliers :

2 : RÉSULTATS SPORTIFS

LES ÉQUIPES

Âges	Nombres de joueurs	Niveau n-1 année passée	Niveau année en cours

ÉQUIPE(S) DE NIVEAU NATIONAL

Composition de l'équipe :

-
-
-
-
-
-
-
-

DISCIPLINE ET NIVEAU DE COMPÉTITIONS

Âges	Nombres de joueurs	Niveau n-1 année passée	Niveau année en cours

COMPÉTITIONS À VENIR

Nom et niveau	Participation sur inscription ou sélection	Lieu	Date

3 : BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

➔ Se reporter au sommaire page 3 ainsi qu'à la rubrique 4.2 pages 13-14 pour vous aider à remplir le budget.

EXERCICE : Année N-1 ou du / / N-1 au / / N

CHARGES	Montant prévision	PRODUITS	Montant prévision
60- Achats		70- Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
601. Achats stockés matières premières et fournitures		701. Ventes de produits finis	
604. Etudes et prestations de service		706. Prestations de services	
606. Achats non stockés		707. Ventes de marchandises	
61- Services extérieurs		708. Produits des activités annexes	
611. Sous-traitance générale		74- Subvention d'exploitation	
613. Locations		Fonds européens (préciser)	
615. Entretien et réparations			
616. Primes d'assurance		Etat (préciser)	
618. Divers - Documentation			
62- Autres services		Région(s) (préciser)	
622. Rémunération d'intermédiaires et honoraires			
623. Publicité, publications, relations publiques		Département(s) (préciser)	
624. Transport de biens et transports collectifs du personnel			
625. Déplacements, missions et réceptions		Commune(s) (préciser)	
626. Frais postaux et télécomms			
627. Services bancaires		Intercommunalité	
628. Divers – Cotisations		• CDC Ile de Ré	
63- Impôts, taxes et assimilés		• Autres (préciser)	
631/33. Sur rémunérations			
635/37. Autres impôts et taxes		Autres établissements publics (préciser)	
64- Charges de personnel			
641. Rémunérations du personnel		Organismes sociaux (préciser)	
645. Charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647. Autres charges sociales		Autres aides privées (à préciser)	
648. Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante			
6516. Droits d'auteur et de reproduction		75- Autres produits de gestion courante	
654. Pertes sur créances irrécouvrables		756. Cotisations	
657. Subventions versées par l'association		758. Produits divers de gestion courante	
66- Charges financières		76- Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
68- Dotations aux amortissements, provisions, et engagements		78- Reprises sur amortissements et provisions	
		79- Transferts de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
860. Secours en nature (=875)		870. Bénévolat (=864)	
861. Mise à disposition gratuite de biens et de services (861+862=871)		871. Prestations en nature (=861+862)	
862. Prestations (861+862=871)			
864. Personnel bénévole (=870)		875. Dons en nature (=860)	
TOTAL		TOTAL	

La subvention demandée représente % du Total des produits (Subvention ÷ Total des produits x 100).

SUBVENTIONNEMENT ET OBLIGATIONS COMPTABLES

- Financement public compris **entre 0 et 23 000 €** :
comptabilité de trésorerie : - comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale.
- Financement public compris **entre 23 000 € et 75 000 €** :
comptabilité de trésorerie : - comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale,
- nomination d'un expert-comptable souhaitable.
- Financement public compris **entre 75 000 € et 153 000 €** :
comptabilité de trésorerie : - comptes annuels certifiés conformes par le Trésorier ou le Président,
- nomination d'un expert-comptable souhaitable.
- Au-delà de 153 000 €** :
comptabilité d'engagement (bilan et compte de résultat) :
- nomination d'un commissaire aux comptes obligatoire.

Une convention d'objectifs et de financement sera proposée à l'association.